

# TRI aactu



MARS 2006  
NUMÉRO 7

## Éditorial



La révision du plan départemental d'élimination des déchets ménagers, initiée depuis l'été 2002, va bientôt être approuvée. Ce document

coordonne l'ensemble des actions des pouvoirs publics et des organismes privés pour atteindre les objectifs de recyclage, de valorisation énergétique et de réduction qu'il définit.

Pour la prévention de la production de déchets, son premier objectif est de stabiliser le gisement de déchets produit par habitant d'ici 2010. Pour cela, il crée un RESEAU DEPARTEMENTAL PREVENTION CONSO-DURABLE. Le Syndicat TRI-ACTION a demandé à en faire partie car les actions qu'il va permettre de mettre en place sont des leviers importants pour la maîtrise du coût de traitement de vos déchets.

Toujours dans cette optique de réduction à la source, il définit des objectifs minimaux pour le compostage individuel car celui-ci permet de détourner jusque 50 kg/hab/an de déchets de cuisine et 70 kg/hab/an de déchets de jardin. Les objectifs sont pour 2010 de 25 % de l'habitat individuel le pratiquant et pour 2015 de 50 %.

Pour atteindre cet objectif, nous relançons une campagne de promotion du compostage individuel en y consacrant une grande partie de ce journal pour que puissiez y trouver toutes les informations utiles le concernant.

Maurice Boscavert,  
Président de Tri-Action  
Maire de Taverny

## Nos DÉCHETS VERTS, pourquoi les jeter... ...si on peut les composter !

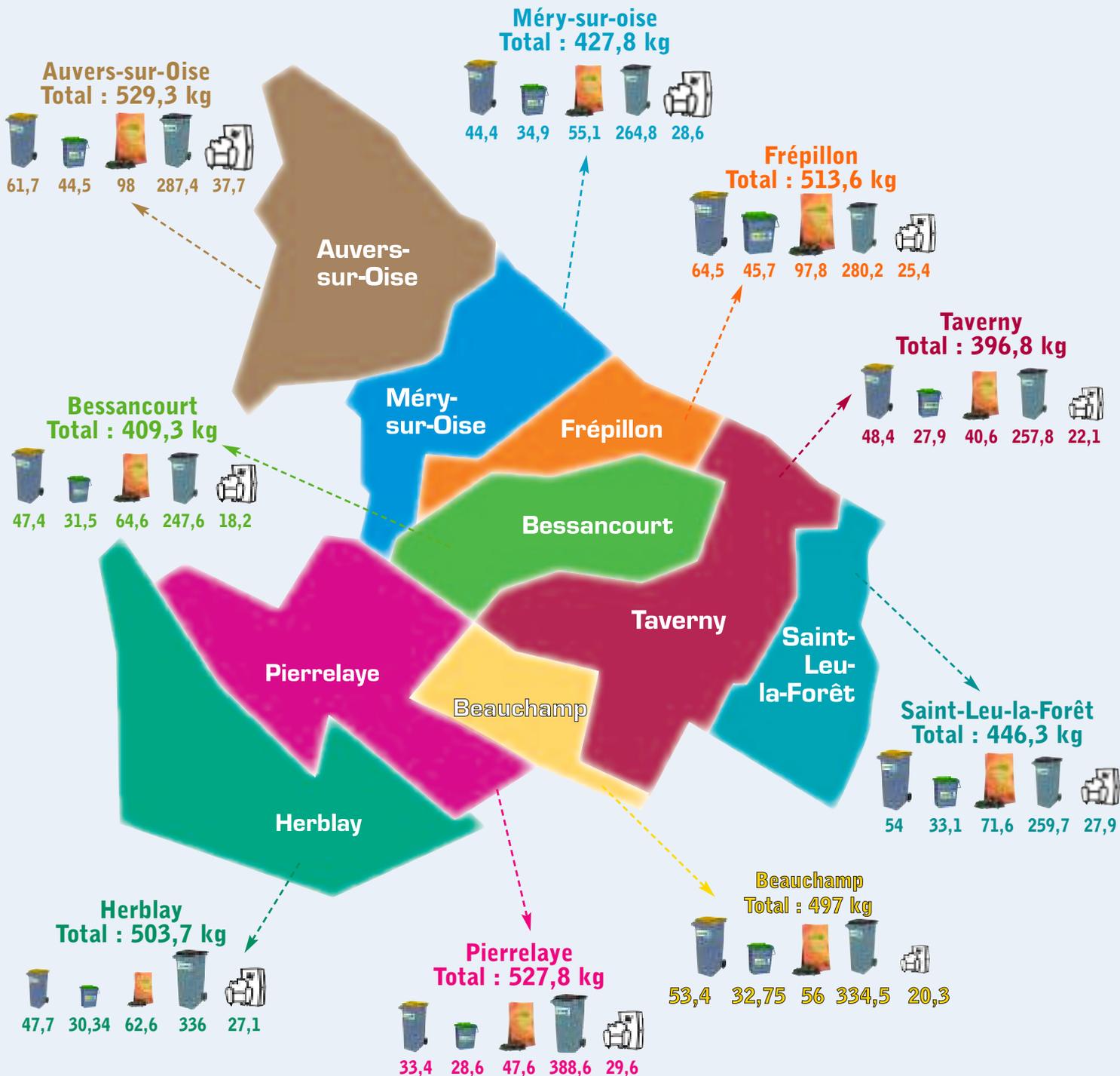


**JOURNAL D'INFORMATION DU SYNDICAT TRI-ACTION**

Syndicat de collecte et traitement des déchets ménagers des communes de Auvers-sur-Oise, Beauchamp, Bessancourt, Frépillon, Herblay, Méry-sur-Oise, Pierrelaye, St-Leu-la-Forêt et Taverny.  
Rue de Pierrelaye, Zone industrielle, 95550 Bessancourt

# Les Déchets Collectés en 2005 par **COMMUNE**

(poids collecté par habitant pour l'année 2005)



Syndicat

Ile de France (2002)



# Le Compostage Individuel

Le quart de nos déchets ménagers est compostable. Ces déchets étant composés de 60 à 90% d'eau perturbent l'incinération des ordures ménagères.

A l'heure du développement durable, pourquoi ne pas imiter la nature et pratiquer le compostage. C'est non seulement réduire la montagne de déchets mais aussi garantir à long terme la fertilité du sol. Composter, c'est plus qu'une simple tâche d'entretien : c'est acquérir puis développer un savoir-faire.



La solution environnementale pour réutiliser vos déchets de jardin.



## LE COMPOSTAGE, UNE RÉPLIQUE DE LA NATURE...

Le compostage est la décomposition des végétaux par les micro-organismes du sol : bactéries, champignons principalement mais aussi par toute une microfauve, acariens, vers...

Cette décomposition est accélérée dans le composteur. L'activité des organismes produit la chaleur (jusqu'à 60°C) nécessaire à une bonne décomposition.



## OÙ FAIRE VOTRE COMPOST ?

Dans un endroit mi-ombragé et mi-abrité du vent. Pas trop loin de la maison pour être accessible.

## ÉTAPE PRÉPARATOIRE :

A l'aide de broyats, roseaux, tailles d'arbustes ou brindilles, confectionnez au fond du composteur une première couche sur le sol de 5 à 10 cm d'épaisseur qui améliorera l'aération de la pile en décomposition et absorbera les jus éventuels.



## Les BIENFAITS du compost :

Le compost représente un excellent engrais peu coûteux. Il améliore la structure du sol, accroît sa fertilité et renforce la vigueur des végétaux.

De plus, il permet des arrosages moins importants et favorise la rétention et la circulation de l'eau.

# MODE D'EMPLOI pour obtenir un bon compost :

## La réussite du compostage dépend du soin que vous y apportez.

Bien mélanger, ne pas tasser et humidifier (sans détremper). Arrosez lorsque c'est trop sec. Le compostage nécessite une surveillance régulière. Pensez à brasser régulièrement pour aérer l'ensemble, notamment lors des apports réguliers.

Après 4 à 8 mois de soins, le compost est prêt à l'emploi. Il peut alors être utilisé comme amendement organique, incorporé en couches minces au sol ou en terreau, après mélange avec de la terre.

Pour mon composteur, j'assemble les contraires : sec et



humide, vert et brun, fin et grossier.

Le respect de l'équilibre entre les apports carbonés et les apports azotés est primordial. Le bon rapport est de 2 pour le carbone 3 pour l'azote.

- Les déchets carbonés sont les tailles, branches, paille écorce, feuilles mortes, copeaux, herbes sèches,

- les déchets azotés sont les déchets de cuisine, tontes de gazon, pousses vertes...

## Quel compost... pour quelle UTILISATION ?

### Le degré de maturité d'un compost n'est pas déterminé par la durée du processus de compostage, mais par l'état d'avancement de la décomposition.

• 1<sup>er</sup> stade (3-4 mois) : **Le paillis**. Compost de 3 mois, structure grossière. Il peut-être utilisé pour pailler des plantes vivaces, des arbustes. Cette pratique protège la terre contre la sécheresse et limite la poussée des mauvaises herbes. Ce paillage s'effectue fin avril ou début mai après le désherbage.

• 2<sup>ème</sup> stade (6-7 mois) : **L'amendement organique**. Compost de structure moyenne, riche en oligo-éléments et matières organiques. Il peut-être répandu en automne à la surface du sol et laissé à l'air libre. Il sera enfoui une fois sa décomposition achevée.

• 3<sup>ème</sup> stade (8-9 mois) : **Le rempotage**. Compost arrivé à maturité, de structure fine. Il contient de nombreux éléments nutritifs qui participent à l'amélioration de la qualité de la terre du jardin et à l'enrichissement des plantations en pot. Ce terreau est à incorporer aux 1<sup>ers</sup> centimètres du sol.

### LES RÈGLES D'OR DU COMPOSTAGE :

- Diversifier les apports.
- Fractionner les déchets supérieurs à 5 cm.
- Incorporer un minimum de 25% de déchets ligneux broyés (branchages, etc).
- Mélanger toutes les semaines pour favoriser l'aération, en contrôlant et en ajustant l'humidité.

### A ÉVITER !

- Restes de viande (attirent les animaux et génèrent de mauvaises odeurs).
- Produits laitiers, huiles de friture.
- Cartons imprimés, tissus.
- Végétaux très résistants : noyaux, trognons, feuilles de laurier, de lierre...
- Litières pour animaux.
- Coquillages.
- Gros morceaux de bois.
- Pas de tomates, ni de plantes en graines ou malades.

# Réaliser son propre composteur



Pour fabriquer vous-même votre bio-composteur, vous pouvez récupérer des palettes en bois ou assembler des planches ou des rondins, en préservant entre chacun un à deux centimètres d'espace pour la ventilation. La face avant amovible facilite les retournements du tas. Disposez un couvercle sur l'ensemble.

Vous pouvez réaliser deux à trois bacs accolés car ils peuvent s'avérer intéressants pour gérer les différentes étapes de maturation et avoir de la réserve.

## Mon compost a un PROBLÈME...

Si le compostage ne se déroule pas correctement, ce pourrait être pour l'une des raisons suivantes :

| PROBLÈMES           | CAUSES DU DÉRANGEMENT                                 | SOLUTIONS, INTERVENTIONS, REMÈDES   |
|---------------------|---|---|
| Mauvaises odeurs    | Mélange trop riche en tonte de gazon                  | Rajouter des matières riches en bois (broyées). Evacuer une partie des tontes lors de la collecte en sacs papier, en déchetterie ou en andain au fond du jardin.                                    |
|                     | Compost trop humide                                   | Brasser, étaler et laisser sécher, ajouter des matériaux secs de même état d'évolution (sans quoi sa maturation complète s'en trouverait fortement retardée), du compost mûr, ou de la terre sèche. |
| Ne chauffe pas      | Compost trop humide                                   | Brasser et arroser ou rajouter des matières humides   |
|                     | Compost trop sec                                      | Brasser et arroser ou rajouter des matières humides   |
|                     | Mélange trop riche en bois                            | Brasser, ou incorporer des matières vertes.   |
| Présence de mouches | Compost trop grossier                                 | Rajouter des fractions fines ou retirer les fragments trop grossiers, humidifier.   |
|                     | Restes de repas ou fruits gâtés en surface de la pile | Couvrir de broyat, de tonte de gazon, de feuilles ou saupoudrer de cendres froides (assurer un courant d'air : espace libre de 10 cm jusqu'au couvercle).   |

Pour toute question sur le compostage, contactez-nous au : [N° Vert 0 800 511 202](tel:0800511202)

## Où se procurer un bio-composteur ?

Les bio-composteurs sont disponibles dans toutes les enseignes spécialisées de jardinage et d'outillage pour la maison.

Des bio-composteurs seront mis en vente par le syndicat TRI-ACTION dès le mois d'avril 2006. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir une brochure présentant les différents modèles et le bon de commande. Votre bio-composteur vous sera fourni avec un guide complet sur le compostage.

[N° Vert 0 800 511 202](tel:0800511202)

## Le TRI dans les cours d'écoles



Cette année, les élèves des 37 écoles primaires des 9 communes du Syndicat accueillent les nouvelles corbeilles jaunes.

Les enfants pourront ainsi reproduire les gestes quotidiens du tri des déchets qu'ils effectuent déjà à la maison.

De plus, chaque classe a reçu ou va recevoir la visite des conseillers du tri du Syndicat pour leur expliquer comment trier les déchets du goûter et des encas qu'ils apportent à l'école. Cette animation permet de les sensibiliser au recyclage des matières pour la protection de nos ressources naturelles.



## Les déchets dangereux des ménages



Pour nettoyer, bricoler ou jardiner, vous utilisez :

- des peintures, colles, solvants, désherbants...

**Ce sont des produits chimiques.**



Les produits chimiques sont dangereux :

- pour la **santé**
- et pour l'**environnement**



C'est pourquoi, il ne faut pas les jeter dans votre bac à déchets résiduels mais les apporter à la **DECHETTERIE** de **BESSANCOURT**.

Vous devez vous y présenter avec votre badge ou un justificatif de domicile de moins de trois mois et une pièce d'identité.



## Question :

Vous reconnaissez tous ce sigle « le point vert » qui est aujourd'hui apposé sur 95 % de vos produits ! Que signifie t-il ?\*

- Déchet recyclé
- Déchet recyclable
- Participation financière pour l'élimination du déchet



\* Bonne réponse c)

**Eh oui, ce symbole ne signifie pas que le produit est recyclable !**

En échange de leur participation financière, les entreprises apposent le point vert sur leurs produits. Les fonds ainsi obtenus par Eco-Emballages sont reversés aux collectivités locales et servent à la mise en place et à l'optimisation de la collecte sélective des emballages, partout en France.

En contribuant au programme Eco-Emballages, les entreprises se mettent en accord avec la loi qui les oblige à participer au recyclage des emballages des produits destinés aux ménages qu'elles mettent sur le marché.

| DECHETS ACCEPTES<br>Limité à 10 litres par apport.   | DECHETS REFUSES <sup>1</sup>   |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- colles, solvants</li> <li>- désherbants et autres phytosanitaires</li> <li>- produits inflammables</li> <li>- produits corrosifs</li> <li>- huile de vidanges</li> <li>- batteries, piles et néons</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- carburants</li> <li>- déchets explosifs (bouteille de gaz, extincteur...)</li> <li>- <b>amiante</b></li> <li>- déchets souillés (Déchets Activités de Soins)</li> </ul> |

<sup>1</sup>Vous pouvez nous contacter au [N° Vert 0 800 511 202](tel:0800511202) pour obtenir la liste des repreneurs de ces déchets.

## Quelle aventure !!

Du 09 au 28 janvier s'est tenue à la Maison Consulaire de Saint-Leu-la-Forêt une exposition sur l'environnement. Cette aventure a emmené les enfants des écoles de la commune à découvrir la flore et la faune de Montmorency, ainsi que le tri et le recyclage des déchets.

Martine, de l'association « A l'écoute de la nature » (BLARGIES, Oise), a accueilli les élèves pour réaliser des expériences sur la biodégradabilité de nos déchets et les conséquences sur notre environnement.

Les conseillers du tri du Syndicat ont sensibilisé les enfants sur le geste de tri et le bénéfice du recyclage sur nos ressources naturelles.

Nous tenions à féliciter cette initiative...



## Ma vie d'ÉBOUEUR

Les déchets ménagers du Syndicat sont ramassés par les équipes d'éboueurs et leur chauffeur. Ainsi, en collectant vos poubelles, ils garantissent une ville propre et participent au recyclage des emballages ménagers du bac jaune.

Leur métier semble relever de l'exploit sportif.

- Métier d'extérieur, le personnel est soumis aux aléas du climat. Qu'il fasse très chaud ou très froid, ils sont présents tous les jours sans exception dès 6 heures du matin jusqu'à 23 heures.

- Pour effectuer une tournée de collecte les éboueurs courent la plupart du temps à l'arrière de la benne et parcourent près de 20 km.

- Lors d'une collecte, les éboueurs soulèvent près de 900 poubelles. A chaque vidage, ils soulèvent en moyenne 16 kg (poids de la poubelle comprise). Au total, cela représente 5,8 tonnes lors de la collecte des déchets résiduels et 1,4 tonnes lors de celle des emballages et journaux magazines.

- Enfin, avant de vider votre bac jaune, les éboueurs soulèvent le couvercle pour vérifier la qualité du tri. Les erreurs trouvées dans le bac jaune sont signalées par un ruban adhésif.

Si les erreurs sont trop nombreuses, la poubelle est refusée à la collecte.





# Fiche pratique du Tri les déchets verts

## OU ET QUAND SE PROCURER LES SACS PAPIER EN 2006 ?

| COMMUNE  | LIEU   | DATES   |
|--|--|---|
| Auvers sur Oise  | Centre technique municipal<br>7, rue Tagliana  | - vendredi 3 et 10 mars, 1 <sup>er</sup> et 8 septembre de 13 h 30 à 20 h<br>- samedi 4 et 11 mars, 2 et 9 septembre de 8 h à 12 h  |
| Beauchamp  | Hôtel de ville<br>Place Camille Fouinat  | A partir du 8 mars 2006 :<br>- du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h - le lundi de 13 h 30 à 19 h<br>- le vendredi de 14 h à 18 h - le samedi de 8 h 30 à 11 h 45  |
| Bessancourt  | Services techniques<br>Place du 30 Août  | A partir du 8 mars 2006 :<br>- le mercredi et samedi de 8 h 30 à 12 h   |
| Frépillon  | Mairie<br>1, place de la Mairie  | Pendant la période de collecte :<br>- le lundi de 14 h à 16 h 30 - le mardi, mercredi, jeudi de 8 h 30 à 12 h<br>- le vendredi de 14 h à 18 h - le samedi de 8 h 30 à 11 h 45                                   |
| Herblay  | Services techniques<br>141, route de Conflans  | Du 1 <sup>er</sup> au 31 mars 2006 :<br>- du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h<br>- le vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h - le samedi de 8 h à 12 h                                    |
| Méry sur Oise  | Mairie (accueil)<br>14, avenue Marcel Perrin<br>Centre Technique Municipal<br>ZI les bosquets  | Du 6 mars au 24 novembre 2006 :<br>- du lundi au samedi midi (8 h 45 à 11 h 45 et 13 h 15 à 16 h 45 sauf vendredi 16 h 15)<br>- du lundi au vendredi (8 h à 12 h et 13 h 15 à 16 h 30 sauf le vendredi 16 h 15) |
| Pierrelaye   | Services techniques<br>22, rue de Bessancourt  | - du lundi 6 au jeudi 9 mars de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h<br>- vendredi 10 et samedi 11 mars de 8 h 30 à 12 h<br>- du 18 mars au 31 octobre 2006 : le samedi de 9 h à 11 h 45                          |
| Saint Leu La Forêt   | Services techniques<br>10, rue Emile Aimond  | du 6 mars au 8 avril 2006 inclus :<br>- le lundi de 13 h 30 à 17 h 30 - les mercredis et samedis de 8 h 30 à 12 h<br>- les mardis, jeudis, vendredis de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30                      |
| Taverny<br>- Mairie<br>- Service des Sports<br>- Centre des Lignièrès<br>- CTM | 2, place Charles de Gaulle<br>149, rue d'Herblay<br>place des 7 fontaines<br>12, rue Jean Macé | Du 1 <sup>er</sup> mars au 15 novembre :<br>- le mardi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 20 h - le vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h<br><br>- les mardis et vendredis de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h  |

## Quels sont les végétaux à présenter à la collecte

- Les produits de tonte, la taille des haies, les petits branchages en fagots ficelés (longueur maximum : 1m 20, diamètre maximum du fagot 20 cm) et les feuillages
- **Pas de souches, pas de terre, pas de grosses branches !!!**
- **Ne pas présenter les déchets verts dans des sacs en plastique**, les déchets suivant une filière de compostage. Présentez-les dans des sacs papiers, ou en fagots, ou en poubelle de jardin ouverte.



## Une alternative aux sacs papier : la poubelle de jardin

Les sacs ne sont pas gratuits (0,28 € le sac). Vous les financez par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

En 2005, les 24 575 maisons individuelles du syndicat, ont consommé 788 500 sacs pour un coût avoisinant les 230 000 €.

Les communes et le Syndicat communiquent largement pour réduire la consommation de sacs. Vos communes distribuent des quantités adaptées à la taille de votre terrain, mais vous aussi pouvez être acteur pour limiter le gaspillage des sacs.

- Les sacs peuvent supporter un poids de 20 kilos sans craquer, remplissez les bien jusqu'en haut. Pour éviter une fermentation trop rapide, pensez à conserver le sac ouvert,

ainsi il ne craquera pas.

- Les sacs ne sont pas adaptés pour recevoir des branchages, présentez les en fagots ficelés (plus pratique à collecter pour les éboueurs).
- Les poubelles de jardin peuvent être utilisées pour présenter les déchets végétaux à la collecte. Ceux-ci doivent être en vrac et la poubelle présentée ouverte de manière à ce que l'équipe de collecte sache qu'il s'agit de déchets verts. Elles sont un excellent complément aux sacs papier, en permettant de stocker un grand poids en déchet vert. Ces poubelles ne sont pas fournies par le Syndicat.

